

ECOLE MATERNELLE DE PEYNIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

du Lundi 18 juin 2018

Etaient présents:

Les Elus et représentants de la Mairie

- Monsieur AUBERT, Adjoint au Maire, chargé des Affaires Scolaires

Les Elus et représentants des parents d'élèves

- Mesdames BON, FRISCIA et WALTER, représentantes des parents d'élèves

Les Enseignants

- Mesdames DUGAT et SAPPÀ enseignantes
- Monsieur BRIGNOLE, enseignant
- Madame MORET enseignante et directrice

Madame MORET a invité 3 personnes dont la consultation lui semble utile :

- Madame THIABAUT, Directrice Générale des Services
- Madame DAFFOS, Coordinatrice Enfance et Jeunesse
- Monsieur MANTE, Responsable des Services Techniques

MEMBRES EXCUSES :

- Monsieur le Maire de Peynier
- Monsieur MAUNIER, Adjoint au maire, chargé des Travaux

1- EFFECTIFS : RENTREE DE SEPTEMBRE 2018

PS NES EN 2015 : 47 élèves

MS NES EN 2014 : 53 élèves

GS NES EN 2013 : 40 élèves

Soit 140 élèves prévus à ce jour pour septembre 2018 (28 élèves de moyenne par classe).

Nombre d'enfants nés en 2016 inscrits à la crèche : autour de 25, ce qui est un effectif conséquent.

Les enseignants souhaitent que le projet de construction de deux nouvelles classes soit envisagé rapidement,

- une classe pour remplacer la salle préfa qui deviendrait un deuxième dortoir
- et une nouvelle classe car les effectifs sont en nette hausse.

La mairie envisage de récupérer la bibliothèque municipale pour y étendre l'école maternelle.

Nous envisageons la répartition suivante à ce jour :

- une classe jaune de petite section avec 29 élèves,
- une classe rose de petite et moyenne section avec 26 élèves,
- une classe violette de moyenne section avec 28 élèves,
- une classe bleue de moyenne et grande section avec 28 élèves
- et une classe verte de grande section avec 29 élèves.

Marianne Logerot ayant brillamment réussi son concours d'ATSEM, nous avons eu le grand plaisir d'apprendre que la mairie avait décidé d'ajouter Marianne à notre effectif d'ATSEM.

Monsieur Aubert nous fait remarquer l'effort fait par la municipalité sur le nombre important de personnel communal mis à disposition de l'école maternelle.

En partenariat Mairie-Ecole, nous élaborons actuellement l'emploi du temps des ATSEM en intégrant Marianne. Les principaux besoins recensés actuellement sont :

- Le renfort en petite section le matin en début d'année scolaire notamment (répartition sur les deux classes
- L'intérêt pour les élèves de disposer de l'enseignant et de l'Atsem sur les ateliers d'accueil du matin, nous envisageons donc de placer Marianne en surveillance portail tous les matins
- L'intérêt d'alléger les 3 classes qui ne font pas la sieste l'après-midi en sortant de la classe des groupes de 6 élèves qui seraient pris en charge par Marianne avec une activité établie par l'enseignant
- La disponibilité de Marianne auprès des enfants de 10h45 à 11h15 pendant que les ATSEM sont en pause repas
- La mairie nous ayant informé que tous les élèves des classes verte et bleue seraient en cantine au nouveau restaurant scolaire, Marianne sera responsable du transfert des élèves jusqu'au restaurant et proposera une activité entre midi et deux réservée aux grandes sections. Trois personnels l'accompagneront dans cette tâche.

Le poste de Marianne en cantine sera assuré par Gisèle Elena.

2- HYGIENE ET SECURITE

Madame Moret informe que l'exercice confinement a eu lieu mercredi 13 juin à 9h du matin sans que les enseignants ne soient avertis précisément.

La directrice a expliqué aux élèves regroupés dans la salle de motricité le sens de cet exercice.

Les enfants sont restés 20 minutes dans le calme en écoutant Jacques et le haricot magique.

Il est apparu des oublis (dossier PPMS) et des nécessités : prévoir de l'eau, une trousse d'urgence conséquente... Nous comptons profiter de la pose du placard pour nous organiser.

A la demande de la mairie et des parents la directrice précise qu'il y a 4 exercices obligatoires par an : 2 exercices incendie, un exercice confinement et un exercice intrusion.

La directrice, absente au dernier CE demande des précisions concernant les mesures de taux de CO2 dans les classes et de taux de benzène qui devaient être faites.

Monsieur Mante nous informe que ces mesures ont été faites et qu'elles révèlent la nécessité d'aérer les classes à chaque récréation pour un renouvellement de l'air dans les classes et d'utiliser un minimum de produits ménagers.

Les enseignants tiennent à manifester leur contentement du fait du choix de produits d'entretien bio et du traitement bio des sols du village.

Les enseignants souhaitent savoir où en est la pose de la vidéo surveillance. Monsieur Mante qu'elle est en fonctionnement et que les essais sont en cours.

Les enseignants informent que la serrure de la porte d'entrée de l'école est en mauvais état et fonctionne très mal. Monsieur Mante a fait venir l'entreprise qui a huilé et réglé la porte depuis.

Les enseignants informent qu'un cache-prise en bas de la bibliothèque manque, les fils sont à nu. Cette réparation aura lieu très rapidement précise Monsieur Mante.

3- BUDGET MAIRIE 2018

Nous avons eu la bonne nouvelle de voir nos budgets renouvelés.

La mairie a en plus voté un budget équipement qui va nous permettre de renouveler les chaises de deux classes ou les vélos de cour et une augmentation du budget sortie scolaire qui nous permet de proposer une belle journée aux élèves sans utiliser la coopérative scolaire.

Les enseignants remercient chaleureusement la mairie.

4- BILAN DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- Les classes de grande section ont bénéficié d'une intervention **pliage/marionnettes/ventriloquie** qui les a enchantés.
- **Carnaval** le jeudi 19 avril avec une petite improvisation de dernière minute du fait de l'erreur de date de Gilles Diss.

Nous remercions Ghyslaine pour sa réactivité et pour avoir accepté la proposition de nous animer un petit bal.

Les deux spectacles ont été très appréciés par les enfants et les adultes, n'est-ce pas Jean-Marc ?
Journée entièrement financée par la coopérative scolaire.

Les olympiades mi mai ont été super réussies et ont enchantées les élèves (ateliers tournant d'athlétisme et remise de diplôme).

Spectacle à la bibliothèque

Raconte tapis pour les petites sections TB

Spectacle pour les grandes sections, peu adapté (d'après enseignants et atsem).

Projet passerelle réussi :

Pique-nique à la crèche le 2 juillet avec animation, spectacle et ferme ambulante.

Sorties :

- 19 juin : Anim'o parc de FUVEAU pour 2 classes de PS et MS
- 21 juin : La Ciotat avec visite sous-marine en catamaran et visite du musée ciotaden, pique-nique et promenade dans le Parc du Mugel et petite baignade sur la plage du Mugel.

Nous remercions la mairie qui a pris en charge l'intégralité des dépenses, soit :

Car Burle : 130 € et 920 € = 1050 €

Anim'O Parc : 8 € X 57 enfants = 456 €

Musée Ciotaden : 2 € X 78 élèves = 156 €

Bateau vision sous-marine : 10 € X 78 élèves = 780 €

TOTAL : 2442 €

La kermesse devait avoir lieu le jeudi 28 juin.

Elle a dû être reportée au mardi 3 juillet.

Les enseignants envisagent le déplacement kermesse au vendredi l'an prochain, comme souhaité également par les parents.

- **Spectacle de fin d'année** reporté au lundi 2 juillet. Nous essaierons en septembre prochain de récupérer les adresses mail de tous les parents afin d'informer rapidement en cas de problème.

5- TRAVAUX REALISES et SOUHAITES :

Nous vous informons des travaux souhaités :

CLASSE VIOLETTE :

Les collègues et les élèves souffrent énormément des perturbations de résonance qui rendent très pénibles les conditions de travail en occasionnant une grande difficulté de concentration et une grande fatigue.

A cela s'ajoute en plus le bruit de la pompe du chauffage de la salle de motricité, placée contre la salle de classe et qui se déclenche très régulièrement et très bruyamment. Nous souhaiterions que ce problème puisse être très rapidement car les désagréments sont très difficiles à supporter pour ceux qui y restent 6 heures par jour.

Le sol devrait être consolidé au 4 coins.

Le problème de la porte côté hall sera résolu mais la déformation de la porte est telle que les réparations sont difficiles.

La réfection du pas de porte côté jardin sera effectuée.

CLASSE JAUNE :

La peinture des murs n'est pas envisagée cet été. Le problème de fermeture de la porte côté cour sera résolu.

CLASSE ROSE :

La pose du néon au-dessus du tableau sera effectuée pendant les vacances d'été. Le problème de fermeture de la porte côté cour sera résolu .

CLASSE BLEUE :

La pose des panneaux en liège au-dessus du tableau est envisageable pour monsieur Mante. La barre de fer entre les deux volets sera re sceller.

CLASSE VERTE :

La porte côté cour avec serrure endommagée sera réparée.

TOILETTES MS et GS :

Le retrait des murets et la pose de séparations légères pour raison d'hygiène sont envisagés pour cet été ainsi que la pose d'un toilette fermé pour handicapé.

TOILETTES PETITE SECTION :

Il n'est pas envisagé la pose de toilettes supplémentaires comme demandé lors du dernier CE.

TOILETTES CÔTE COUR :

La serrure de la porte sera réparée.

SALLE DE MOTRICITE :

La confection d'un grand placard coulissant comme celui du couloir est prévue.

La réfection des portes du placard du hall en très mauvais état est également prévu.

COUR :

La rigole qui se remplit en temps de pluie devant le portail sera comblée.

Monsieur Mante nous informe que le portail va également être réparé.

Un bilan de l'état des vélos de cour sera fait pour voir les réparations qui s'imposent.

Monsieur Mante nous informe que tous les jeux de cour seront remis aux normes prochainement.

La réparation de la serrure du portillon du local vélo sera effectuée.

QUESTIONS DIVERSES :

La réponse à certaines questions a déjà été donnée.

Restent :

La concertation comptine fête des mères : il s'agit d'un concours de circonstance : Manon nouvelle, Odile en retraite.

L'information des parents au soutien de leur enfant : non s'ils sont inscrits en cantine, sinon on s'arrange avec les familles. Pas nécessairement de régularité.

La présence de la Police municipale le matin : les parents continuent à mal se garer.

La mairie précise qu'avec les travaux aux abords de l'école élémentaire, elle a effectivement privilégié la sécurité devant l'école élémentaire cette année.

A la rentrée elle repositionnera la police devant l'école maternelle.

Les enseignants informent qu'ils sont à nouveau gênés par les jeunes ados qui s'installent sur le banc face au portail de l'école et qui laissent au sol les cannettes de bière et les mégots de cigarettes.
La mairie fera passer la police municipale aux heures de récréation de l'après-midi.

Les dispositions face aux grandes chaleurs :

Nous bénéficions du brumisateur dans la cour mais la problématique se situe dans les salles de classes.
Monsieur Mante va se renseigner sur les gros ventilateur d'intérieur.

L'utilisation de la télévision ? Programmes diffusés ?

Sur le temps scolaire, les enseignants utilisent des DVD Pédagogiques.

Sur le temps périscolaire (midi et garderie), le personnel communal utilise des DVD quand il pleut essentiellement. L'école ne dispose pas d'antenne télévision.

Madame Daffos va travailler avec les atsem pour diminuer ces temps devant écran.

Clôture du Conseil d'Ecole à 19 heures 30.